



**SNC-LAVALIN**  
**Environnement**

6211-24-023

SNC-LAVALIN INC  
Division Environnement

5955, rue Saint-Laurent  
bureau 300  
Lévis (QC) G6V 3P5

Téléphone : 418-837-3621  
Télécopieur : 418-837-2039

Lévis, le 15 février 2011

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

À l'attention de : Madame Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice des communications

---

**Objet : Rectification au mémoire de Nature-Québec**

N/Réf. : 605613-8000-8003

---

Madame,

Par la présente, nous souhaitons rectifier certains faits erronés, énoncés dans le mémoire déposé au bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) par Nature-Québec (DM112).

Afin de faciliter l'orientation du lecteur dans le mémoire étudié, le numéro de la page du mémoire est inscrit et est accompagné de la correction à effectuer au fait rapporté.

**Page 1 :**

Ce sont 185 ha de déboisement total qui sont prévus au plan d'aménagement du projet et non 300 ha tel qu'inscrit à plusieurs endroits dans le mémoire de Nature-Québec (voir également aux pages 4 et 9).

**Page 2 :**

Selon l'habitat désigné par le MRNF, ce sont 6 éoliennes qui n'ont pas pu être déplacées hors de l'habitat de la grive, contrairement à 18 tel qu'énoncé également dans le mémoire aux pages 5 et 18.



Madame Anne-Lyne Boutin  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
15 février 2011

Page 2

**Page 10 :**

L'impact sur les couples nicheurs a été calculé, par espèce, suite à la demande reçue via les questions et commentaires de la DÉE adressés au promoteur. Les résultats sont présentés dans le rapport complémentaire 1, volume 4 de l'étude d'impact (RQC-58, p. 55).

En comparant la période des inventaires en périodes de migration avec les pics de migration déterminés par les résultats d'observatoires reconnus, les inventaires réalisés couvrent les pics de migration détectés (Rapport complémentaire 1, volume 3, RQC-56).

Les protocoles utilisés sont recommandés et approuvés par le MRNF et la méthode des virées utilisées pour l'inventaire des oiseaux terrestres en migration est une méthode de dénombrement approuvée et reconnue (Annexe J, volume 2 de l'étude d'impact – PR 3.2). Notons que l'inventaire en période de migration printanière de 2010 est un inventaire complémentaire et a été réalisé afin d'ajouter des données sur les rapaces aux stations d'observation. Les oiseaux terrestres ont été dénombrés aux stations d'observation lors de cet inventaire. La méthode par virées, approuvée pour les oiseaux terrestres, n'a pas été utilisée lors de cet inventaire complémentaire car l'inventaire des oiseaux terrestres n'en était pas l'objectif. Ces derniers ont été adéquatement couverts lors des inventaires complets de 2008.

Je vous prie de recevoir, Madame, nos plus cordiales salutations.

**SNC-Lavalin inc.,  
Division Environnement**

Christine Martineau, M. Sc., biologiste  
Chargée de projet

CM/lh